



## PREAVIS MUNICIPAL N° 4/ 2011

\*\*\*\*\*

### **RAPPORT DE GESTION COMPTES / ANNEE 2010**

Au Conseil général,  
Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956, art. 36, sur les communes et de l'article 88 du règlement du Conseil général d'Allaman, la Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2010 et de soumettre à votre approbation les comptes de la commune arrêtés au 31 décembre 2010.

### **MUNICIPALITE**

La Municipalité a siégé 46 fois en séances ordinaires. Elle était composée de :

Monsieur	Michel	ERB	Syndic
Monsieur	Denis	SCHERZ	Municipal & Vice-Syndic
Monsieur	Michel	CORNAZ	Municipal
Monsieur	Christian	DUBEY	Municipal
Monsieur	Patrick	GUEx	Municipal

#### **Répartition des dicastères**

**ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES**  
Finances, Assurances, Communication (internet, Presse), Informatique, Personnel communal, Police

M. Michel ERB

**ECOLES ET ŒUVRES SOCIALES**  
Service du feu, Protection civile, Ecoles, Eglise, Employé communal, Gde salle et Café de la Gare  
Location des salles de la Gare et du Four, ARASMA

M. Patrick GUEx

**DOMAINES ET ROUTES**  
Parcs et Jardins, Port, Camping, Plage, Cimetière, Forêts, Routes et Chemins, Signalisation, PAC

M. Michel CORNAZ

**SERVICES INDUSTRIELS**  
Stations de Pompage et d'Épuration, Réseau d'eau, BH et Réservoir, Canalisation EC & EU, Déchets, Déchetterie, Eclairage public  
(Hormis les projets STAP et STEP)

M. Denis SCHERZ

**TRAVAUX ET BATIMENTS**  
Bâtiments communaux, Police des constructions, Urbanisme, Centres commerciaux

M. Christian DUBEY

Préavis de la Municipalité : durant l'année 2010, la Municipalité a présenté 13 préavis au Conseil général, à savoir :

1. Demande de crédit pour l'établissement du plan partiel d'affectation Dézaley Est 2<sup>ème</sup> étape
2. Demande de crédit pour la transformation de l'immeuble « Petite Ecole »
3. Préavis relatif à la modification du Règlement communal sur la gestion des déchets
4. Préavis concernant l'addenda au Plan Partiel d'Affectation « La Pêcherie »
5. Préavis relatif à l'installation de points de collecte pour les ordures ménagères
6. Préavis sur le rapport de gestion et comptes 2009
7. Demande de crédit concernant la traversée piétonne de la route Suisse RC1
8. Préavis relatif à l'installation de points de collecte pour les ordures ménagères (2<sup>ème</sup>)
9. Préavis relatif à la perception des taxes en matière de contrôle des habitants
10. Préavis relatif aux statuts de l'Association Intercommunale scolaire des Aubonne-Gimel-Etoy
11. Préavis concernant le budget 2011
12. Préavis relatif à l'arrêté d'imposition 2011
13. Préavis relatif à l'adoption du règlement intercommunal sur la taxe de séjour et sur les résidences secondaires.

## CONSEIL GENERAL

Le Conseil général au 31 décembre 2010 se composait de 44 citoyennes et citoyens assermentés.

Le **Bureau du Conseil**, était composé de la manière suivante :

Président	M. Guillaume PERROT
Vice-président	M. Jacques CAUDERAY
Scrutateurs titulaires	Mme Sylvie de SIEBENTHAL
	Mme Marie-Françoise CROUTAZ
Scrutateurs suppléants	M. Pierre de SIEBENTHAL
	Mme Sandrine VERARDO
<u>Secrétaire du Conseil</u>	Mme Lilianne TROMBERT
	Mme Corinne Pomport lui succèdera dès janvier 2011.

Signalons qu'en 2010, le Conseil Général a tenu 5 séances. En effet, une séance comportant comme seul sujet la traversée piétonne de la route Suisse RC1 attendue par la population allamanaise était convoquée dans l'urgence en août dernier. Les impératifs économique-météorologiques dictant leurs lois pour commencer les travaux dès le lendemain de l'acceptation des membres du Conseil Général.

**Rôle des électeurs.** Il est utile de mentionner qu'au 31 décembre 2010 le rôle des électeurs compte 243 Confédérés, 46 Etrangers, soit un total 289 électrices et électeurs.

## **ADMINISTRATION GENERALE**

\*\*\*\*\*

**Les fonctions suivantes étaient assumées par :**

Secrétariat communal – registre civique	
Contrôle de l'habitant et Bureau des étrangers	Mme Evelyne Vogel
Bourse communale	M. René CURCHOD (Fid. Heller S.A. – Nyon)
Agence intercommunale d'assurances sociales	Mme Christine KAESERMANN

Employé communal	M. Jean-David PIGUET Secondé par M. Sinan Sinani
Marguillière	Mme Andrée GARIN
Commandant des pompiers	M. Nicolas FATTON
Culture des champs - Préposé	M. Jean-Luc REYMOND

**Contrôle de l'habitant :** au 31 décembre 2010, la commune compte officiellement **399 habitants**. Cette statistique est établie sur la base des données provenant du contrôle des habitants d'Allaman concernant les résidents suisses et des données récoltées auprès du centre des migrations de Berne concernant les personnes étrangères. Il n'est pas rare que le chiffre officiel ne corresponde pas exactement à la réalité. D'autre part, certains habitants du chemin de la Roselière n'ont été enregistrés qu'en 2011.

Les mouvements migratoires des Suisses en 2010 sont les suivants :

- 9 hommes et 8 femmes ont quitté la commune (sans les décès)
- 18 hommes et 16 femmes sont arrivés à Allaman (sans les naissances)

Restant dans les statistiques et recensements, notre commune comptabilise 42 chiens au 31.12.2009, répartis sur 33 propriétaires sans changement par rapport à l'année précédente.

#### Représentations hôpitaux de zone et régionaux

**Morges :** Site principal des 5 établissements faisant partie du nouvel « Ensemble Hospitalier de la Côte », nous ne sommes pas représentés à son Conseil de fondation.

**Aubonne :** Conseil de Fondation : M. Patrick GUEX

**Rolle :** Conseil de Fondation : M. Patrick GUEX & M. Denis SCHERZ

**LHR - Logiciel communal.** La loi sur l'harmonisation des registres implique notamment d'officialiser les adresses et la pose de N° de maisons et immeubles sur l'ensemble du territoire communal. La mise en place de ces numéros a été possible par l'engagement de Messieurs Jean-David Pigué, employé communal et Guy Marmet, ancien secrétaire communal, tous deux connaissant parfaitement bien le village.

**Employés communaux.** Le 4 février 2010, la Municipalité a reçu 15 personnes, employés et collaborateurs de la commune lors de cette traditionnelle réunion ayant pour cadre la table d'hôtes du Château de Rochefort.

**Assemblées des syndicis.** Au sein du District de Morges ce ne sont pas moins de 66 Syndicis qui sont convoqués en réunion sous la houlette de deux Préfet.

**Rencontres inter-syndicis.** Les communes de Buchillon, Bougy, Féchy et Allaman, dont les syndicis se rencontrent régulièrement, ont décidé de présenter une demande de crédit dans le but de financer l'établissement d'une étude par un mandataire spécialisé. Cette étude englobera dorénavant 12 communes. Le résultat de cette première étude sera une base de travail pour la prochaine législature.

**Bulletins d'information.** Nos citoyens sont régulièrement tenus au courant des affaires communales par l'envoi de bulletins d'information adressés périodiquement par tout ménage. En 2010, nous en avons rédigé 4. Le nouveau site internet allaman.ch, nouvelle mouture, permet également de pouvoir transmettre toutes informations utiles aux administrés. Il est régulièrement tenu à jour.

**Naturalisations :** En 2010 nous nous sommes occupés de deux dossiers de demande de naturalisation comportant au total 3 personnes, soit une jeune fille de nationalité portugaise et une mère accompagnée de sa fille. Notre commission menée par le municipal M. Patrick Guex, les a auditionnées en juillet dernier. La Municipalité a ensuite préavisé favorablement pour l'octroi de la bourgeoisie d'Allaman. Les demandes ont ensuite été envoyées au Service cantonal des naturalisations. La procédure suit son cours.

**Fête nationale** : organisée pour la 3<sup>me</sup> fois au préau communal par une soirée pluvieuse, la fête du 1er août a connu un franc succès. Attirée par la bonne odeur dégagée par la cuisson des demi-poulets, la population s'est déplacée en grand nombre et certains villageois ont même acheté leur repas pour l'emporter chez eux. L'organisation de la manifestation, la partie officielle et le discours ont été assurés par le Syndic et une commission adhoc. Un grand merci est adressé aux personnes qui ont contribué à la réussite de cette manifestation en apportant une aide efficace avant, pendant et après la fête.

**Sortie des aînés.** Le 22 septembre 2010 était organisée la traditionnelle sortie des aînés comptant cette année 27 participants accompagnés du Syndic. Au programme :

- visite privée du Musée et Chiens du Saint-Bernard à Martigny avec exposition comparative sur des masques de l'Himalaya et les masques du Lötschentahl.
- « Balade des Divins » à travers Sion : visite de lieux inédits du centre historique de Sion, dégustation de 10 vins et 4 gourmandises du terroir.
- café sur la terrasse du Relais du Mont d'Orge avec vue superbe sur la vallée et les montagnes.

**Visite du Préfet.** Septembre est le traditionnel mois de l'inspection annuelle des communes par l'un des Préfets du district de Morges. M. le Préfet Zünd a suivi l'ordre du jour – immuable – et son inspection n'a rien révélé d'anormal. Beaucoup de temps a été consacré aux entretiens avec le Syndic et la Municipalité incorpore.

**Visite du Père Noël.** La salle du Four était bien trop petite pour contenir les participants venus en nombre pour cette traditionnelle tournée ce samedi 18 décembre à 18 h 00. La fête fut particulièrement réussie sous les auspices de trois municipaux présents. L'employé communal Jean-David Piguët, aidé par son acolyte Sinan Sinnani, ont distribué aux adultes et enfants collation et gourmandises dans un esprit de fête.

Encore un grand merci à la Société de Développement d'Aubonne et Environs qui organise cette tournée depuis des lustres. Les photos sont visibles sur le site internet de la commune.

\*\*\*\*\*

## RAPPORT DE GESTION 2010

### SERVICES INDUSTRIELS

Denis-Eric Scherz

#### Ordures ménagères

Pour l'année 2010, 79 tonnes d'ordures ménagères ont été récoltées soit 2 tonnes de plus qu'en 2009. Ce dernier chiffre peut s'expliquer par une importante fréquentation de nos plages en période estivale et l'arrivée de plusieurs familles. Le nombre de kilos de déchets par habitant et par an, reste proche de la moyenne cantonale, mais nous restons convaincus qu'une diminution est toutefois possible.

A titre comparatif : 77 t en 2009, 88 t en 2008, 111 t en 2007 et 121 en 2006

Un préavis a été présenté pour modifier le règlement sur les déchets urbains en introduisant la taxation des équivalents ménages (EM) non plus sur une base annuelle mais prorata temporis.

Après avoir étudié l'implantation de points de ramassage de proximité pour les déchets urbains, le préavis municipal 5/2010 a été présenté au Conseil général. Une motion de non entrée en matière ayant été déposée et acceptée avec à la clé une demande d'informations supplémentaires, le préavis n'a alors pas été traité.

L'ensemble de la population a été conviée à une séance d'information sur les points de collectes le 14 septembre à la grande salle. En plus une exposition avec plusieurs modèles de goulottes et des systèmes d'accès a été organisée.

Un nouveau préavis 8/2010 sur les Ecopoints a été présenté le 25 octobre au Conseil général qui l'a accepté à une large majorité.

#### Déchetterie

La déchetterie intercommunale de Féchy remporte toujours autant de succès pour le dépôt des déchets encombrants, valorisables et spéciaux. Le tri des déchets a une incidence importante sur la facture finale des déchets urbains.

Participé à de nombreuses séances concernant l'organisation et les aménagements de la déchetterie ainsi que la préparation d'une nouvelle convention conforme aux bases légales actuelles.

**Eau potable**

Cette année encore notre approvisionnement en eau de consommation s'est fait uniquement à partir du SIDERE. Notre commune a utilisé 66'484 m3 soit une légère augmentation de 6% environ en partie due aux nombreux chantiers.

Notre eau de boisson fait l'objet d'une attention permanente pour en garantir la qualité et la conformité avec les prescriptions légales

Le réservoir numéro 2 situé sur la commune d'Aubonne a été nettoyé et contrôlé par une entreprise spécialisée.

Le projet de maillage de notre réseau d'eau à l'ouest de notre village a été réalisé au début de 2010. En supprimant quasiment deux bras morts, il sécurise l'approvisionnement du village au-dessus de la route Suisse de même que les grandes surfaces du Littoral Centre, grosses consommatrices d'eau potable. Cette réalisation a été largement subventionnée par l'Etablissement cantonal de défense incendie.

En poursuivant notre plan quinquennal, 25 compteurs d'eau des ménages ont été échangés par notre entreprise concessionnaire. Cette opération devrait se terminer l'année prochaine.

**Eau des plages**

Pour 2010, seuls deux prélèvements ont été nécessaires pour nos trois plages. Les résultats des analyses n'ont fait l'objet d'aucune observation.

**Station de pompage**

L'eau pompée contenant trop de fer et de manganèse, de l'air sous pression doit être injectée afin que ces matières se déposent. Le résultat est que cet air provoque un aspect trouble à l'eau qui ne peut pas être pompée telle quelle dans le réseau. Une installation d'aération complémentaire pour supprimer cette apparence a fait l'objet d'une étude approfondie durant l'année 2010.

**Station d'épuration (STEP)**

Le Service des eaux, sols et assainissement (SESA) a convié les municipaux et les employés responsables des 178 stations d'épuration du canton à une demie journée d'information technique à Cudrefin, le 30 avril 2009.

Les thèmes présentés étaient : le bilan annuel du traitement des eaux usées, les résultats des analyses, la concentration des matières en suspension, le rendement des STEP, la composition des boues et leur élimination, l'état des lacs et des cours d'eau du canton. Le regroupement des STEP et les incidences sur la diminution des coûts d'exploitation au prorata du nombre d'habitants.

Organisé une campagne de mesures de nos collecteurs d'eaux usées par la mise en place de trois enregistreurs de débits pour déceler la provenance des eaux claires parasites rejetées dans nos conduites pour être à même de remédier aux défauts constatés.

Une étude pour le raccordement des maisons foraines du quartier du Coulet sur une station d'épuration proche a été conduite par un bureau d'ingénieur spécialisé. Plusieurs variantes ont été analysées en vue d'un regroupement des STEPs de la région.

**Economies d'énergie**

Pour favoriser les économies d'énergie, la municipalité a proposé aux propriétaires d'habitation d'analyser leur bâtiment par thermographie et ceci pour une faible participation financière. Cette action a rencontré un grand succès car ce sont 30% des propriétaires qui ont répondu positivement.

**Eclairage public**

Installé deux nouveaux candélabres au Chemin de l'Armary en remplacement des anciens trop âgés et incompatibles à l'utilisation d'ampoules à basse consommation.

**Sociétés locales**

Le loto traditionnel organisé par le Cartel qui associe les quatre sociétés locales s'est déroulé à la Grande salle de la Gare, le dimanche 29 mars 2009. La collaboration des sociétés a permis de mettre sur pied cette manifestation qui s'est déroulée dans une bonne ambiance et a rencontré le succès financier souhaité.

**Défense incendie**

Les travaux de vérification et révisions de moindre importance des bornes hydrantes pour la défense incendie ont été exécutés selon la planification établie. Dorénavant elles feront l'objet d'un suivi régulier pour garantir leur fonctionnement et éviter des frais élevés.

**Action "Compost"**

L'action "compost" rencontrant un succès croissant, elle a été reconduite mais en mars cette fois-ci à la demande des intéressés.

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE GESTION 2010****Patrick Guex****ECOLES ET OEUVRES SOCIALES****Service du Feu**

Notre collaboration Perroy-Allaman, entrée en fonction en 2004, fonctionne très bien et nos deux corps rassemblés totalisaient en 2010, 28 sapeurs-pompiers dont 8 proviennent d'Allaman. Pour rappel, l'effectif idéal recommandé par l'ECA devrait être de 35 sapeurs.

**Les exercices 2010**

**Cours de cadres** : au nombre de 3

**Exercices de compagnie** : également au nombre de 3

**Les interventions** : 18 au total réparties comme suit :

- 5 en raison d'inondations
- 6 alarmes automatiques
- 2 actions de prévention lors de la fête du 1<sup>er</sup> août à Perroy et Allaman
- 3 extinctions de feu dont un feu de cheminée à Perroy.

**Taxes non-pompier** Introduite en 1997 elle est abolie en juin 2005 par décision du Conseil Général. Cette taxe est remplacée par une perception liée aux impôts, le règlement SDIS a été modifié dans ce sens.

**CORPS SDIS 2010 – 2011** En 2006, nous avons mis en place la nouvelle organisation soit : 1 Commandant unique en la personne de M. Nicolas Fatton, domicilié à Allaman. Il est secondé par deux Premiers-Lieutenants : MM. Jacques Cauderay pour Allaman et Nicolas Martin pour Perroy. A relever qu'en 2010, la nouvelle loi sur l'organisation des pompiers a été acceptée par le canton et nous avons une période transitoire de -3- ans pour nous rattacher à un SDIS d'intervention.

**Abri PC**

Suite aux rangements effectués dans l'abri PC, nous avons profité d'améliorer le local occupé par M. Jean-David Piguet, notre employé communal.

**Ecoles.**

Depuis la rentrée du mois d'août 2007, la baisse des effectifs dans le secteur primaire à obliger la direction des écoles d'Aubonne à regrouper les enfants dans des lieux permettant d'obtenir le nombre d'élèves requis.

C'est la raison pour laquelle, notre petite classe remise en activité en 2002 a été transférée à la rentrée 2010 à la grande école. Elle accueille un CYP2/1. Elle est tenue par deux enseignantes, Mmes Claudia Guex et Corinne Roberti qui officient aussi comme patrouilleuses scolaires. Ce transfert de classe est aussi en relation avec la réfection du bâtiment de la petite école.

**Groupement :** Mme Sandrine Amstutz est notre déléguée à la Commission scolaire de l'Etablissement d'Aubonne. M. Patrick Guex responsable des écoles, nous a représenté pour sa part au Conseil exécutif des Ecoles. Fin 2010, nous avons accepté au conseil général d'adhérer à la nouvelle association de communes, appelée ASSAGIE (association Aubonne-Gimel-Etoy) qui remplace le Conseil exécutif des Ecoles et la Commission scolaire.

**Collège Intercommunal de Féchy :** les communes de Féchy, Bougy-Villars et Allaman sont ensemble sur le dossier du futur collège. Les statuts de la future association ont été établis et soumis au SECRI pour accord de principe. Des commissions dans chaque commune ont été nommées pour travailler ensemble sur ce dossier. Un concours d'architecte a été mis en place en 2010 qui a désigné le bureau en question et le projet future. La commune de Féchy qui est la commune pilote du projet a avancé sur l'aspect du terrain pour soumettre le plan partiel d'affectation à l'Etat dans le but de garantir les délais.

### **Eglise**

Madame Andrée Garin, notre concierge, met tout en œuvre pour garder et conserver de manière adéquate, les locaux de l'église.

### **Employé Communal.**

Notre employé communal, M. Jean-David Piguet est la personne que vous croiserez dans les multiples recoins de la commune. Du bord du lac à la grande salle, au giratoire à l'entrée de la commune, en passant par la déchetterie. Il habite dans l'appartement de service que nous avons profité de rénover à cet effet en 2006. Il accompli un énorme travail et est toujours de bonne humeur. De plus, il est accompagné par M. Sinani lorsqu'il a besoin d'aide supplémentaire.

### **Grande salle et Café de la Gare.**

Nous avons mis sur pied des contrats d'entretien (chauffage au sol, ventilation) dans le but de garantir l'utilisation de nos locaux, dans les meilleures conditions. Les tenanciers du Café de la Gare soit M. et Mme Ernesto et Dominique Zanardini exploitent le restaurant et le foyer et nous avons une excellente collaboration dans l'utilisation de la grande salle en vue des mariages, repas etc...D'autre part, nous avons aussi mis en place dans le foyer, une paroi amovible qui permet de garantir un accès délimité à la grande salle. Tout en permettant aussi d'utiliser le foyer sans perturber les différentes manifestations. Une attention particulière a été portée à la consommation électrique de notre grande salle qui nous a porté à modifier les projecteurs sur la scène ainsi que toutes les ampoules du plafond. Ainsi, ces éléments nous garantissent une baisse de consommation appréciée, en rapport avec les locations et utilisation de notre grande salle. Nous avons en dernier ressort, changé la sonorisation avec un matériel performant qui nous permet une utilisation adéquate lors de nos Conseils Généraux (micros sans fils) et autres manifestations comme le loto etc...

### **Location des salles de la Gare et du Four.**

Lors de la reprise des locations par MM Jean-David Piguet et Patrick Guex, un inventaire détaillé du matériel de la Grande Salle a été effectué. Une check-liste présente le détail et les recommandations d'usage en vue de la location. Des améliorations pratiques ont été apportées dans le but d'offrir nos locaux dans de bonnes conditions. D'autre part, vu la situation stratégique de notre Grande Salle, la municipalité a décidé de mieux rentabiliser cette dernière en augmentant la location des activités commerciales et privées. L'agenda tient compte aussi de nos sociétés locales. On constate une forte demande pour nos locaux. Aussi et seulement pour la grande salle, un contrat de location a été mis sur pied et est utilisé surtout en relation avec les locations commerciales.

La salle du Four est utilisée en semaine par nos sociétés locales et est appréciée à cet effet.

### **ARASMA**

Association Régionale d'Assurances Sociales Morges-Aubonne dont nous faisons partie, des nouveaux statuts ont été adoptés au conseil général vu la nouvelle loi sur les communes et les associations. D'autre part, avec la nouvelle loi adoptée par le Grand Conseil sur la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) en 2006, nous avons suivi la création du réseau AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges-Aubonne). L'adhésion au réseau AJEMA pour nos citoyens et citoyennes, a été ratifiée par notre conseil général en 2008, en vue de sa mise sur pied début 2009. Les habitants d'Allaman peuvent dès lors bénéficier des prestations offertes par le réseau précité.

## REFUGE FORESTIER

Les communes de Féchy, Bougy-Villars et d'Allaman se sont unies sur un projet commun soit un refuge forestier. L'emplacement défini est sur les hauts de Pizy, sur un terrain propriété de la commune de Féchy, dans un endroit tranquille, facile d'accès, avec de la vue sur les montagnes et le lac.

Le projet de base du refuge a été accepté par le garde forestier et ce dernier, est maintenant en consultation auprès du service de l'Etat.

\*\*\*\*\*

## TRAVAUX 2010

**Christian Dubey**

### Police des constructions.

Nous avons soumis 10 objets à l'enquête publique ( 5 en 2009, 8 en 2008, 6 en 2007, 6 en 2006, 4 en 2005, 7 en 2004, 4 en 2003, 9 en 2002, 13 en 2001 ) soit : Transformation petite école en 3 appartements, réfection, transformation toiture pour la famille François Pomport, aménagement de la clinique Adent dans le outlet Ikea, création d'une véranda pour la famille Katia Etter, transformation du garage de la famille Salvatore Verardo, modification d'une lucarne dans le bâtiment de M. Jean-D. Pasquier, modification du rez-de-chaussée pour la famille Jean-Claude Zecchino, installation d'un pressing dans le centre Coop, construction d'un bâtiment administratif d'un business center et maison pour seniors sur la parcelle Promisa, agrandissement du dépôt et création d'un parking pour Ikea et

traités 2 objets avec demande de dispense d'enquête publique pour : aménagement d'un mur de clôture et installation de 2 panneaux solaires pour la famille Patrick Hassler et installation d'une centrale technique de distribution Swisscom sur la propriété de la hoirie Cauderay

8 permis de construire ont été délivrés en 2010.

### Plan des zones et plan partiels d'affectation ( PPA )

En 2008, ces révisions sont entrées dans leur phase active avec plusieurs rencontres organisées entre la Municipalité et le bureau d'urbanisme GEA. Indépendamment des séances de travail avec la Municipalité, le bureau GEA a également rencontré séparément, et à trois reprises, la Commission d'urbanisme désignée par le Conseil général et la Commission d'acteurs locaux désignée par la Municipalité. Ces séances, se tenant sans la présence des membres de l'exécutif communal, ont pour but de permettre au bureau d'urbanisme de prendre en quelque sorte la température sur la manière dont quelques habitants d'Allaman perçoivent le développement de leur localité et connaître leurs aspirations futures.

En 2010, une ultime présentation a été faite aux acteurs locaux et à la commission d'urbanisme en présence des membres de la municipalité afin qu'ils puissent s'exprimer et ceci avant la transmission du dossier au canton pour examen préalable.

Pour donner suite à l'ultime présentation, une séance de réponses aux questions aura lieu en janvier 2011.

Les procédures légales à suivre sont : examen préalable en automne 2011 par les services cantonaux - mise à l'enquête publique - adoption par le Conseil Général d'Allaman - approbation finale par le canton.

### Château d'Allaman

Sous l'égide du propriétaire des lieux, la Municipalité incorpore a visité le chantier actuel du Château d'Allaman. Commenté par M. Jerger et son architecte M. D. Glatz, nous avons pu apprécier le soin apporté à la conservation des matériaux d'origines. Quatre ou cinq appartements pourront être créés. La mise à disposition de ces logements est prévu pour 2011.

\*\*\*\*\*

## DOMAINES ET ROUTES 2010

**Michel Cornaz**

### Routes :

Après des négociations avec le service des routes un compromis a été trouvé pour réaliser la traversée piétonne de la route suisse entre le parking et l'immeuble de « la Charrue ». L'endroit n'est pas idéal mais il permet à ceux qui en ont besoin, moyennant un petit détour, de traverser en sécurité.

Les travaux d'exécution de la modération de trafic sont enfin terminés avec l'aménagement du carrefour de la Grand-Rue avec la route suisse.

Une meilleure protection des riverains de la Petite Rue a été réalisée avec succès en instituant un sens unique descendant.

Maintenant nous pouvons changer de sujet...

**Forêts :**

Le Triage Forestier du Signal de Bougy, auquel nous participons, continue le développement de son offre de bois de feu, sec et livré chez vous, grâce à l'enthousiasme de M. Martignier notre garde forestier.

**Plages :** toujours autant de succès avec parfois trop de voitures et de chiens sans laisse

**Cimetière :** il nous attend tous patiemment.

**Verger communal :** il revient le temps des cerises et bientôt nous planterons d'autres arbres fruitiers.

**Port de la Pêcherie :** sa réorganisation est en cours. Quelques places ont pu être libérées.

\*\*\*\*\*

## **RAPPORT DU MUNICIPAL DES FINANCES**

**Michel Erb**

**Nous vous présentons les comptes qui bouclent l'exercice 2010 :**

### **1. Le Compte de Fonctionnement**

**On note une forte amélioration du solde du compte de fonctionnement dont les causes principales sont :**

- L'augmentation des rentrées fiscales, notamment dans le domaine des impôts sur le revenu, des droits de mutation et des impôts sur les successions. Le total de nos revenus fiscaux a augmenté depuis 2009 de Frs. 99'862,58.
- Les modifications par le canton des charges et produits péréquatifs : en tenant compte de la correction de la péréquation en 2010 mais pour l'année 2009, les charges péréquatives ont diminué de Frs 266'342,00<sup>1</sup>
- Le solde net des charges sociales (charges moins produits) a diminué de Frs 647'102,40<sup>2</sup>.

**Ces trois changements imprévisibles ont eu une influence positive sur le solde des comptes de fonctionnement de Frs 1'013'306,98 soit 26% du total des charges de l'année 2009 !**

**Quant aux dépenses que nous pouvions maîtriser, trois postes méritent des commentaires :**

- **Honoraires<sup>3</sup>:**  
Une forte diminution par rapport à 2009 pour deux raisons : Premièrement, en 2010 nous n'avons plus recouru à une assistance externe pour réorganiser les archives de la commune et, deuxièmement, à cause d'une modification de notre façon de comptabiliser les frais relatifs au plan directeur<sup>4</sup>: Ainsi, le Conseil a une image plus claire de l'utilisation du crédit d'investissement de Frs 149'000 qui a été accordé le 28 avril 2008.
- **Bâtiments :** Augmentation des charges de Frs 73'638,- .Les causes principales en sont la nouvelle sonorisation dans la grande salle et différents travaux de réparation et d'entretien dans le Café de la Gare et l'immeuble Chantemuid.
- **Routes :** la numérotation des maisons, la signalisation routière, les réfections du revêtement des routes communales et l'entretien des machines ont coûté environ Frs 73'400 à la commune en 2010 (env. Frs 38'719 en 2009).

### **2. Par rapport au Budget 2010**

Les corrections cantonales imprévisibles ont évidemment totalement chamboulé les hypothèses de base du budget 2010. Si nous avions prévu une diminution des pertes de fonctionnement, nous n'avions pas pu anticiper un bénéfice de Frs 720'000.-.

### **3. Le Bilan**

En 2009, les écritures d'assainissement avaient réduit le Capital de la Commune à Frs 16'362.87. Grâce au

bénéfice de 2010, nous proposons de renforcer ce capital de Frs 720'200.79 le portant ainsi à Frs 736'563.66, ce qui représente 12% du total du bilan. La structure bilantaire reste excellente dans la mesure où 92% des actifs sont financés par les fonds propres et les réserves. De plus, nous estimons que les valeurs des placements du patrimoine financier sont évaluées de façon très prudente et qu'elles contiennent des réserves latentes considérables.

4. <u>Le Cash Flow</u>	Frs
Résultat du Compte de fonctionnement	720'200,79
Amortissements :	
Amortissements ordinaires	8'000,00
Amortissements supplémentaires	3'216,25
Amortissement PGEE	172'613,77
Attributions aux Fonds de Réserve :	
Economie d'Energie	55'509,60
Réseau d'Eau	7'833,10
Epuration	-165'429,82
Défense Incendie	- 7'801.05
Construction Abri	- 9'357,65
Don F. Maurice	137,85
Provision Débiteurs Douteux	- 10'578.55
<b>Marge Brute d'autofinancement</b>	<b>774'344,29</b>

<b>Tableau des Flux de Fonds :</b>	<b>Sources</b>	<b>Utilisations</b>
Disponibilités	380'936.33	
Débiteurs	108'279,97	
Patrimoine Financier	13'238,43	
Actifs Transitoires		62'141,49
Investissements		743'649,63
Créances et Dettes		439'642,85
Transitoires		31'365,05
Marge Brute d'Autofinancement	774'344,29	
<b>Total</b>	<b>1'276'799,02</b>	<b>1'276'799,02</b>

Les revenus exceptionnels ont fait monter la marge brute d'autofinancement à Frs 744'344,29 (Frs 114'070,60 en 2009). La commune a ainsi pu financer les investissements d'environ Frs 744'000 avec les liquidités générées pendant l'année fiscale.

D'autre part, la forte diminution des créances (Frs 506' 628,50 Facture Sociale pour 2009) a pu être financée par les liquidités courantes et les débiteurs.

#### 5. Conclusions :

Les causes essentielles de l'amélioration de notre profitabilité en 2010, étaient inattendues. Mais, si elles nous ont permis encore une fois de renforcer la structure de notre bilan, malmenée suite à l'enregistrement de la perte 2009, il nous semble utile de rappeler qu'elles auraient aussi facilement pu être en notre défaveur. Espérons que l'Office des Impôts arrivera rapidement à combler son retard. Nous estimons aussi que la nouvelle formule du calcul des charges péréquatives est finalement devenue transparente. Désormais, elle permettra aux responsables des finances des communes de mieux planifier leurs comptes de fonctionnement.

#### **Virement des bénéfices et réserves :**

**Compte No 9290.0 Capital** **Frs. 720'200,79**

<sup>1</sup>Cptes 220.351, 220.451.0 et .1

<sup>2</sup>Cpte 710.352, 710, 710.365.4, 720.351.5 et 720.451

<sup>3</sup>Cptes 130.318.4 et 130.318.5 baisse de Frs 104'919,30 par rapport à 2009

<sup>4</sup>au lieu de les passer par le compte PP, nous avons activé ces dépenses en 2010

## Conclusions du Syndic

En 2010, la Municipalité a pu terminer quelques grands et anciens projets pour lesquels elle a été mandatée par le Conseil. Ainsi, la traversée du village, la station de pompage, le maillage du réseau d'eau ont été menés à bien.

Si les projets de la traversée et du maillage ont respecté les limites de leurs budgets respectifs, la STAP aura coûté beaucoup plus qu'initialement planifié. Nous n'avons pas encore reçu toutes les factures et la demande de subvention de l'ECA est actuellement en cours. Il est donc encore trop tôt pour faire un décompte définitif.

Une autre décision importante de l'année 2010 concernait l'abandon du projet de la construction d'une nouvelle station d'épuration (STEP). En effet, les modifications permanentes des exigences cantonales ont fait monter les coûts d'une nouvelle STEP pour Allaman à plus que Frs 3 millions ce qui n'est plus raisonnable pour une commune de 400 habitants. Une solution intercommunale est actuellement à l'étude à la Municipalité mais il faudra encore plusieurs années pour pouvoir vous proposer un projet concret.

Financièrement, la commune a bénéficié de plusieurs ajustements tardifs faits par le canton. La conséquence a été très positive pour la commune qui a ainsi pu auto-financer des investissements de Frs 744'000.

Politiquement, la commune arrive à la fin de la législature 2006-2011. Malgré ses débuts un peu chaotiques, la Municipalité a pu restaurer un climat de confiance avec le Conseil Général, et le fait que les 48 préavis soumis pendant cette période ont été acceptés en est une preuve. La Municipalité a eu 228 réunions ordinaires pendant cette législature, mais il est évident qu'il y a eu beaucoup plus de réunions ad-hoc.

Financièrement, la commune a pu maintenir sa santé bilantaire : au premier janvier 2006, elle avait Frs 3'092'105 de liquidités et au 31.12.2010, Frs 2'987'545. Pendant cette même période, si l'on se réfère aux flux des fonds, Frs 1,7 million ont été investis dans le patrimoine administratif de la commune. Ces chiffres démontrent que le Conseil, et la Municipalité ont travaillé de façon efficace et avec des résultats extrêmement réjouissants.

Au nom de la Municipalité sortante, je remercie très chaleureusement les membres du Conseil et des Commissions, ainsi que les employés de la Commune pour leur soutien constant. Je suis heureux de remettre à mes successeurs une commune en excellente santé financière et leur souhaite plein succès dans l'accomplissement de leurs nouvelles fonctions.

Les comptes communaux 2010 ont été vérifiés par notre fiduciaire Gestmandat d'Aubonne qui atteste dans son rapport l'exactitude et la parfaite tenue des comptes.

La Municipalité vous propose donc, Monsieur le président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir :

- 1. Accepter les comptes de l'exercice 2010 tels que présentés ;**
- 2. Accepter le rapport et donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2010.**

Allaman, le 23 mai 2011

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  
Michel Erb

La Secrétaire  
Evelyne Vogel